



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DE SEINE-SAINT-DENIS  
DE BASKET BALL**

2 rue Frémin, 93140 BONDY

Tél. : 01 48 49 81 84 Télécopie : 01 48 47 80 11

Email : [cd93.basketball@wanadoo.fr](mailto:cd93.basketball@wanadoo.fr)

Site : [www.basket93.fr](http://www.basket93.fr)

## **RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER 3x3 - CD93BB**

### **CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3X3**

Le comité Départemental de Seine-Saint-Denis de Basket Ball organise le championnat départemental 3x3.

Ce championnat est ouvert aux équipes des Associations sportives et des « établissements » affiliés à la FFBB.

Chaque club doit avoir un correspondant 3x3 identifié au moment de l'engagement d'une ou plusieurs équipes. Celui-ci fait le lien entre la fédération, ses structures déconcentrées et les clubs concernés ; il a en charge les inscriptions et le suivi de l'organisation des championnats pour son club.

En fonction du nombre d'équipes engagées, la Commission 3x3 Départementale peut proposer une ou plusieurs poules.

Le terrain 3x3 (correspondant à la moitié d'un terrain 5x5) a un seul panier et l'utilisation d'un arc de cercle (ligne des 3 points en 5x5).

Toutes les équipes d'une poule se rencontreront chez l'une d'entre elles aux dates et jours de leur convenance, sur convocation de chacune d'elles et selon la formule proposée par la Commission 3x3.

#### **Article 1**

Les matches se jouent sur le terrain, un seul panier.

La ligne des lancer francs se situe à 5m80 et la ligne à 2 points à 6m75 ou 6m25 selon le tracé existant et l'arc de cercle de « non charge » sous le panier.

#### **Article 2**

Les équipes sont composées de 3 joueurs et d'un remplaçant, licenciés et qualifiés.

Nombre de joueurs autorisés	Domicile Extérieur	7 maximum 7 maximum
Types de licences autorisées	- Licence Compétition 3x3 - Licence Compétition 5x5 avec option 3x3	
Catégories	- U15 Homme et Femme - U18 Homme et Femme - U23 Homme et Femme - Seniors Homme et Femme - Senior Plus : Senior supérieur ou égal à 35 ans Homme et Femme	



### **Article 3**

Durant la première phase du championnat, les matches se jouent en auto-arbitrage sous la responsabilité d'un superviseur 3x3 du club ou de l'établissement (article 28 du Règlement Sportif Particulier FFBB championnat départemental). Lors des phases finales les matches sont dirigés par un arbitre.

### **Article 4**

La première possession de balle est attribuée par tirage au sort. Le match est lancé par « un check ball »\*.

En cas de situation d'entre deux, la balle est donnée à la défense.

### **Article 5**

Les paniers marqués valent 1 point à l'intérieur de l'arc de cercle à 6m75 ou 6m25 et 2 points à l'extérieur.

### **Article 6**

Le match se joue en 1 séquence de 10 à 15 minutes ou 21 points, si l'une des deux équipes atteint ce score avant la fin du temps réglementaire.

Le chrono est arrêté durant les lancers francs. Il redémarre lorsqu'un joueur contrôle la balle.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les deux équipes jouent une prolongation. La première équipe qui marque 2 points est déclarée vainqueur.

### **Article 7**

À partir de 7 fautes d'équipe, 1 lancer franc est tiré pour chaque faute sifflée.

### **Article 8**

Les changements se font sur balle arrêtée. Le remplaçant rentre sur le terrain après avoir tapé dans la main de son équipier sortant.

### **Article 9**

Sur panier marqué, la balle change de mains.

La remise en jeu se fait sous le panier dans l'arc de non charge, sans sortir du terrain.

Sur rebond défensif, interception, air ball, la balle doit ressortir au-delà de la ligne à 2pts.

### **Article 10**

Pour qu'une attaque soit valable, la balle doit être ressortie au-delà de la ligne à 2pts.

Après chaque intervention de gestion du match (par l'auto arbitrage, par le superviseur ou par l'arbitre), la reprise du jeu se fait au-delà de la ligne à 2pts, face au panier, par un « check ball »\*.

<p>* Un « check ball » est un échange de balle entre un défenseur et un attaquant au-delà de la ligne à 6m75.</p>
---

### **Article 11**

Un temps mort par équipe est autorisé. Il est demandé par un joueur sur le terrain. Il dure 30 secondes.

### **Article 12**

Tout comportement déplacé et ou anti - sportif peut amener la disqualification du joueur et/ou de l'équipe.

### **Article 13**

Le correspondant Event Maker du club, qui peut être la même personne que le correspondant 3x3 du club, ou une personne différente, est présent à l'arrivée des équipes avec la liste transmise par le comité départemental pour effectuer la saisie sur l'Event Maker et sur FBI des équipes et des joueurs présents.

### **Article 14**

Les résultats sont saisis au plus tard le lendemain de la rencontre à 12h00 par le correspondant 3x3 du club ou le correspondant Event Maker :

- Sur FBI ;
- Sur la plate-forme FIBA.

Le correspondant 3x3 transmet simultanément, par mail ou par courrier au comité départemental, la fiche de résultats avec toutes les signatures.

Pour tout point non spécifié par ce règlement particulier, se référer aux règlements sportifs généraux de la FFBB.